
Communiqué de presse

Genève, le 23.06.2022

Les enfants à besoins éducatifs particuliers peuvent attendre...

Depuis plusieurs années, la SPG dénonce le manque de postes dont souffre une école qui n'est malheureusement plus à la hauteur de ses ambitions. La SPG partage ce jour, à travers le courrier annexé, avec le Conseil d'État et le Grand Conseil son estimation des postes nécessaires pour répondre aux besoins de tous les élèves et assainir la situation tant à l'école primaire que dans l'enseignement spécialisé. Selon son analyse, pour offrir des conditions d'apprentissage justes, il faut nécessairement améliorer les conditions cadres actuelles qui ne permettent définitivement plus à l'école genevoise de se targuer de tenter de répondre à la politique inclusive en diminuant les effectifs de classes et en renforçant le soutien scolaire, notamment pour répondre aux besoins générés par la pandémie. **Ce ne sont donc pas moins de 369 postes d'enseignant-es dont l'école primaire a besoin pour honorer les objectifs qu'elle s'est fixés.**

Mais si les postes « enseignant » pour suivre l'inflation démographique sont régulièrement octroyés, il n'en est rien pour le personnel administratif et technique (PAT), qui comprend, notamment, les infirmier-es scolaires, les secrétaires, les éducateurs et les éducatrices. Le déficit de postes dans ces services met l'école en grande difficulté car la charge de travail relevant de ces divers cahiers des charges se reporte sur les enseignant-es qui sont contraint-es par exemple d'exécuter des gestes médicaux pour lesquels ils et elles ne sont pas formé-es. **Ainsi, la SPG estime qu'il faut encore 154 postes PAT pour renforcer les établissements primaires** et leur permettre de fonctionner minimalement. Il est important de noter que les ressources demandées ne correspondent même pas au tiers de celles qui sont allouées aux établissements du secondaire 1 et secondaire 2.

Enfin, en ce qui concerne l'OMP, ce ne sont pas moins de 266 postes qui sont nécessaires pour renforcer les différentes structures, les consultations, le secrétariat et développer des projets indispensables pour accompagner dignement les jeunes qui lui sont confiés chaque année.

La SPG salue toutefois le fait que le département reconnaisse enfin que l'OMP souffre réellement d'un déficit de postes, elle confirme par ailleurs que chacun des quelque 50 postes demandés en commission des finances par les directrices *ad interim* est absolument nécessaire à un fonctionnement minimal.

Ainsi, c'est avec beaucoup de colère que la SPG prend note du refus de la commission des finances d'accorder ces crédits supplémentaires à l'OMP. Alors que les directions générales constatent les unes après les autres qu'il faut nécessairement des postes pour renforcer l'enseignement spécialisé. Si le politique tergiverse, il faut comprendre que l'avenir de ces élèves intéresse décidément moins certains partis. Quand la SPG évalue les besoins de l'office à 266 postes, il semble indécent d'en refuser une cinquantaine et il s'agit d'un véritable désaveu du personnel et de ce qu'il a enduré cette année. Le Grand Conseil n'est visiblement pas encore prêt aujourd'hui à assumer les exigences qu'il s'est fixé lui-même en 2015, soit de parvenir à réaliser une école vraiment inclusive et d'offrir à toutes et tous les élèves du canton des conditions d'apprentissage dignes, qui répondent de manière juste aux besoins de chacun-e.